



DEPARTEMENT  
DES  
BOUCHES-DU-RHONE

---  
Arrondissement de  
Marseille

-----  
MAIRIE D'AURIOL  
13390

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'AURIOL

SÉANCE DU 11 AVRIL 2018

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la Délibération
33	33	32

L'an deux mille dix-huit et le onze avril à dix-huit heures trente,  
le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement  
convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu  
habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur  
Raymond ROCCHIA, Premier Adjoint.**

Date de la convocation : 5 avril 2018

**Service des Pompes Funèbres**  
N° 03/2018

Date de la publication : 19 avril 2018

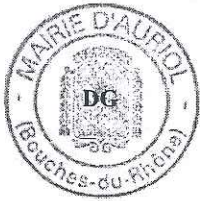
Étaient présents : MM GARCIA Danièle, ROCCHIA Raymond, AZIBI Monique, BARBAROUX Guy, RUL Marie-Dominique, GERMAIN Jacques, MAUNIER Joséphine, RETOR Antoine, MEAN Hélène, REVEST Jean-Luc, JOURNEUX Aline, MOUREN Bernadette, VISNELDA Jean-Paul, KOUCHICA Gilles, MIECHAMP Robert, DIE Claudine, VOLPE Michèle, GIRAUD Danièle, GRIMAUD Michelle, REY Daniel, AL MHANA Laurence, SICARD Frédéric, DORGNON Gérald, SANTIAGO Jean-Antoine, BERLENCOURT Pierre, ALLOUCHE Albert, RAFFAELLY Sandrine, MIQUELLY Véronique, GOLEA Alain, OF Eric, CAMOUS Richard, OLIVIERO Marie-Cécile, HADDAD Rachid.

Secrétaire de Séance : M. REVEST Jean-Luc.

**Objet : Service Extérieur des Pompes Funèbres – Budget Annexe des Pompes  
Funèbres - Approbation du Compte Administratif 2017 -**

Rapporteur : Monsieur Robert MIECHAMP, conseiller municipal délégué au cimetière et  
au service extérieur des pompes funèbres.

Siégeant sous la présidence de Monsieur Raymond ROCCHIA, élu Président,  
conformément à l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la  
République (NOTRe) et, notamment son article 107 qui a modifié l'article L2121-1, du  
Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) relatif au débat d'orientation  
budgétaire,  
Vu le Compte de Gestion de l'exercice 2017 dressé par le Comptable Public,  
Vu le Compte Administratif de l'Exercice 2017 dressé par Madame GARCIA Danièle,  
Maire d'Auriol,  
Vu le Budget Primitif de l'exercice considéré,  
Vu l'avis du Conseil d'Exploitation de la Régie Municipale des Pompes Funèbres en date  
du 27 mars 2018,



Le Conseil Municipal,  
Où l'exposé du rapporteur,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

**Décide :**

1°) de prendre acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

**Section de fonctionnement**

Dépenses réalisées :	165 399.04 €
Recettes réalisées :	194 530.45 €
Résultat de l'exercice :	29 131.41 €
Excédent antérieur reporté :	51 025.07 €
Excédent net de fonctionnement :	80 156.48 €

**Section d'Investissement**

Dépenses réalisées :	0.00 €
Recettes réalisées :	16 112.93 €
Résultat de l'exercice :	16 112.93 €
Excédent antérieur reporté :	33 080.22 €
Excédent net d'investissement :	49 193.15 €.

2°) de constater les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion, relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice, aux fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3°) de reconnaître la sincérité des restes à réaliser,

4°) de viser les annexes au présent compte prévues par le Décret n° 93-570 du 27 mars 1993 pris pour l'application des Articles 13 et 15 de la loi d'Orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République,

5°) de prendre acte de la communication de la note de présentation synthétique retraçant les informations financières essentielles (ci-jointe),

6°) de voter le présent compte administratif 2017 du Service Extérieur des Pompes Funèbres (ci-joint);

Fait les jour, mois et an susdits et ont signé tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme.

.....  
.....  
.....

Le Premier Adjoint,  
**Raymond ROCCHIA**

